



Projet de Promotion  
d'un Développement  
Rural Inclusif  
مشروع تعزيز  
التنمية الريفية الإدماجية



برنامج العمل النموذجي للتنمية الريفية و الزراعة  
PROGRAMME D'ACTIONS PILOTE POUR LE DEVELOPPEMENT  
RURAL ET L'AGRICULTURE - ENPARD ALGERIE



Programme cofinancé par  
l'Algérie et l'Union Européenne



## TERMES DE REFERENCE

Evaluation finale du projet DRI financé par l'Union Européenne

**DRI : Promotion d'un Développement Rural Inclusif**

**Date de mise en œuvre du projet – Décembre 2017 à juin 2020**

**Rédacteur :**

**Anne Elisa ATTOUCHE (Coordinatrice Opérationnelle)**

**Julien Rougerie (Chargé des Opérations)**

**Wardia Hamadi (cheffe de projet DRI)**

**Date de rédaction : Juin 2020**

## 1. Informations générales

### 1.1 . Humanité & Inclusion – Fédération Handicap International

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays en Europe, Asie, Afrique et en Amériques. En 1997, Handicap International a reçu le prix Nobel de la paix aux côtés des autres ONG de la Campagne internationale pour Interdire les Mines (ICBL), dont elle est cofondatrice.

### 1.2. Sur Humanité & Inclusion En Algérie

L'action de HI en Algérie a débuté en 1998 par des collaborations menées avec des professionnels de la santé mentale et de la réadaptation travaillant auprès de publics en difficulté (victimes de terrorisme, atteints de maladies graves, etc.). Ce travail d'assistance médicale, psychologique et sociale a été consolidé auprès des sinistrés (blessés, personnes handicapées et enfants traumatisés) des 2 catastrophes naturelles survenues en 2001 lors des inondations de Bab el-Oued et en 2003 lors du séisme de Boumerdès. En 2003, le champ d'action s'est étendu à la prévention du handicap dans les Foyers pour enfants assistés (FEA) et durant douze ans (2004-2016), HI a mis en place un partenariat avec l'Association Française de Mucoviscidose (AFM) pour améliorer la prise en charge médicale des personnes atteintes de maladies neuromusculaires (MNM). L'implication de HI dans les actions contre les mines en Algérie a été renforcée à partir de 2007 suite à une étude de besoins en matière d'éducation et de sensibilisation aux risques des mines.

Progressivement HI est devenu un acteur de médiation et de facilitation entre les pouvoirs publics et les associations, notamment via le renforcement des capacités et le plaidoyer de la société civile.

Aujourd'hui HI est présente en Algérie dans 2 wilayas (Alger et Tiaret) et dans les camps Sahraouis depuis 2016 suites aux inondations de l'automne 2015. Ses actions conduites en étroite collaboration avec ses partenaires institutionnels et associatifs sont concentrées sur :

- L'accès à l'éducation pour les enfants handicapés et l'accès à la réadaptation et l'ergothérapie dans les camps sahraouis.
- La promotion d'un développement local inclusif.
- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile locale.
- L'assistance et la protection des réfugiés et demandeurs d'asile en contexte urbain.

## 2. Contexte de l'évaluation

### 2.1 Présentation du projet à évaluer

Le projet Promotion d'un développement rural inclusif (DRI) s'inscrit dans un programme national d'Actions Pilote pour le Développement Rural et de l'Agriculture (PAP-ENPARD Algérie) action cofinancée par le gouvernement algérien et l'Union européenne. Humanité & Inclusion (avec ses partenaires : AGIR, APFR, ASPE et APAE) en Algérie met en œuvre depuis avril 2018 (Date de démarrage contractuelle : 21/12/2017) le projet Promotion d'un Développement Rural Inclusif (DRI) dans les wilayas de Skikda, Bouira, Khenchela et Naâma. Le projet a pris fin en Juin 2020.

Développé en concertation avec les acteurs locaux des wilayas ciblées, le projet DRI vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales des zones reculées. L'action cible 8 communes

pilotes dans les wilayas de Bouira (Chorfa - Sor El Ghozlane), Khenchla (Tamza - M'Toussa), Nâama (Mekmen Ben Amar - Asla), Skikda (El Marsa, Tamalous).

Ainsi, le projet cherche à répondre aux difficultés que rencontrent les populations de ces wilayas, notamment les personnes vulnérables (femmes rurales, personnes handicapées, jeunes sans activités ou en situation précaire, ménages pauvres) à accéder aux moyens de mener localement une activité économique viable.

Les groupes cibles dans les wilayas pilotes (Bouira, Khenchela, Skikda et Naâma) ont été :

- 4 associations de développement, partenaires opérationnels du projet.
- 3 réseaux professionnels/ associations professionnelles à dimension régionale ou nationale.
- Les 8 APC des 8 communes sélectionnées.
- 20 groupements professionnels, groupements d'intérêt commun agricole, petites entreprises, coopératives composés de petits.es agriculteurs.trices, artisans.es, porteurs.euses de projet (Femmes rurales, personnes handicapées, jeunes chômeurs.e.s etc.)

<b>Intitulé du projet</b>	<b>DRI : Promotion d'un Développement Rural Inclusif</b>
<b>Dates de mise en œuvre</b>	Décembre 2017 – Juin 2020
<b>Localisation/Zones d'intervention</b>	Naama, Bouira, Skikda et Khenchela
<b>Partenaires opérationnels</b>	AGIR et APFR : OSC de Référence et Co demandeurs ASPE et APAE : OSC de Référence Les OSC de référence sont des organisations de type intermédiaires ayant la capacité d'intervenir auprès des petits exploitants, artisans et porteurs de projets.
<b>Groupes Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 associations de développement (OSC de référence), partenaires opérationnels du projet.</li><li>• 3 réseaux professionnels/ associations professionnelles à dimension régionale ou nationale.</li><li>• Les 8 APC des 8 communes sélectionnées.</li><li>• 20 groupements professionnels, groupements d'intérêt commun agricole, petites entreprises, coopératives composés de petits.es Agriculteurs.trices, artisans.es, porteurs de projet (Femmes rurales, personnes handicapées, jeunes chômeurs etc.).</li></ul>
<b>Objectifs du projet</b>	<p><u>Objectif Général</u>: Les populations vulnérables dans les zones rurales notamment les zones reculées ont un plus grand accès aux savoir-faire, aux marchés et aux réseaux professionnels pour développer et améliorer leurs productions/ services. Elles améliorent leurs revenus et conditions de vie par l'amélioration et la diversification d'activités économiques durables.</p> <p><u>Objectif spécifiques</u> : Dans 8 communes des régions ciblées, les acteurs du développement économique local (associations à caractère économique et social, autorités locales, institutions publiques, secteur privé) sont renforcés dans leurs capacités à soutenir en proximité les groupements de petits exploitants et artisans pour développer des activités pérennes et inclusives des populations cibles en zone rurale, en synergie avec les dispositifs d'appui existants et les réseaux professionnels du secteur privé.</p>

**Résultats  
attendus  
indicateurs**

**et R1 :** Les acteurs associatifs, publics, para-publics, et du secteur privé s'accordent sur les priorités locales et les méthodes pour soutenir les initiatives économiques innovantes, durables et inclusives des populations rurales et reculées des régions ciblées.

**R2 :** Dans chaque région ciblée, une OSC de référence est renforcée dans ses capacités à accompagner les associations et groupements de petits exploitants et artisans dans la gestion de leurs projets d'amélioration et de diversification de leur activité.

**R3 :** Les petits exploitants, artisans et porteurs de projets de la population cible sont formés et coachés pour s'organiser, rejoindre les réseaux professionnels, et concevoir et gérer des projets d'amélioration de la qualité et de la rentabilité de productions durables.

**R4 :** Au moins 3 réseaux professionnels des filières clés sont renforcés pour répondre aux besoins d'expertise technique et de commercialisation des porteurs de projets, en prenant en compte les capacités et contraintes des groupes cibles.

### 3. Objectifs de l'évaluation

#### 3.1 Objectifs et attentes générales de l'évaluation

La mise en œuvre de cette évaluation externe finale constitue pour HI et ses partenaires une étape importante afin d'apprécier la qualité de l'intervention dans une démarche d'apprentissage et de redevabilité du projet DRI, qui a pris fin en juin 2020 après une période d'extension de 6 mois.

A noter que l'approche partenariale, part importante de ce projet, fait l'objet d'une évaluation spécifique et complémentaire à cette évaluation finale.

#### 3.2 Objectifs spécifiques

L'évaluation portera sur l'ensemble des actions du projet et donc sur les 4 wilayas concernées : Bouira, Naama, Skikda et Khenchela.

Cette évaluation présente 4 objectifs spécifiques :

1/ Apprécier la stratégie opérationnelle et les cadres méthodologiques utilisés tels que les méthodologies de renforcement de capacités et analyser s'ils ont été les plus adaptés pour l'atteinte des résultats attendus.

2/ Apprécier l'atteinte des résultats du projet.

3/ Apprécier la gestion par HI du cadre de subvention au tiers aussi bien auprès de partenaires de mise en œuvre que des bénéficiaires de l'action (les porteurs de projet), le but étant de vérifier si l'approche utilisée a été la plus adaptée

4/ Emettre les recommandations et leçons à tirer pour une éventuelle réplique de l'action

### 3.3 Critères d'évaluation et questions évaluatives

Au vue des objectifs du projet, des résultats qui en étaient attendus et de l'expérience de sa mise en œuvre, HI et ses partenaires retiennent les critères suivants pour l'évaluation : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité/ pérennité, l'impact et la gestion.

Critères	Questions relatives à l'Evaluation
<b>Pertinence (Besoins, mandat, contexte)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quelle mesure le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires directs ?</li> <li>2. Le projet s'est inscrit- il dans les priorités de développement des zones d'intervention ?</li> <li>3. Le projet a contribué à renforcer les priorités d'autres acteurs (autorités locales, partenaires, bailleurs etc. ?</li> <li>4. Le projet a-t-il adapté sa stratégie d'intervention à son contexte d'intervention en particulier social et économique ?</li> <li>5. Dans quelle mesure le concept de l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'approche genre ont-t-il été appliqués dans le projet ?</li> </ol>
<b>Efficacité (faisabilité, cohérence, produit/service)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Les activités implémentées ont-elles contribuées à l'attente des résultats et objectifs attendus ?</li> <li>7. Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont été atteint ?</li> <li>8. Le projet a-t-il permis d'accroître les capacités des acteurs locaux de manière à ce qu'ils soient plus autonomes ?</li> <li>9. Les formations administrées aux OSC relais ont-elles servie les résultats du projet en termes de développement rural ? Si non, pourquoi ?</li> <li>10. Les résultats du projet sont en accord avec les standards techniques et de qualité international et de HI ?</li> </ol>
<b>Efficience (stratégie, flexibilité, optimisation)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Le projet a-t-il disposé des ressources nécessaires (humaine, logistique, financière et technique) pour atteindre ses objectifs ?</li> <li>12. L'intervention a-t-elle eu une utilisation optimale de ses ressources financières et humaines pour atteindre ses objectifs ?</li> <li>13. La stratégie opérationnelle du projet a t-elle permis d'atteindre les résultats attendus au moindre cout ?</li> <li>14. Le projet a t-il été flexible et s'est-il s'adapter aux risques et besoins (contraintes et opprtunité) de son environnement</li> </ol>
<b>Durabilité/ pérennité (continuité, résilience, anticipation)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>15. Le projet DRI a –t-il mis en place les moyens adéquats pour assurer la continuité des activités après sa clôture, et notamment concernant les porteurs de projet ?</li> <li>16. Le projet a-t-il significativement réduit la vulnérabilité de l'ensemble des bénéficiaires, et plus particulièrement des porteurs de projets ?</li> <li>17. Les actions de renforcement de capacités et de sensibilisation des partenaires, ont-elles réellement changé la vision / plan d'action des associations dans le but de renforcer leur rôle d'acteur de la société civile au sein de leur communauté ?</li> </ol>
<b>Impact / changement (effets, Impact, mitigation)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>18. Le projet a-t-il produit des changements positifs significatifs sur les capacités des bénéficiaires et ce, de manière durable, afin d'améliorer leur vie ? Et si oui lesquels ?</li> <li>19. Le projet a-t-il produits des changements significatifs pour les personnes en situation de handicap ?</li> </ol>
<b>La gestion</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>20. Le projet a-t-il mis en place les conditions de gestion suffisantes à la bonne mise en œuvre de l'intervention ?</li> </ol>

<b>(organisation, contrôle, communication)</b>	<p>21. Les partenaires bénéficiaires et autres parties prenantes du projet ont-ils été impliqués et consultés tout au long du cycle de projet ? Des mécanismes assurant leur contribution ont –ils été mis en place ?</p> <p>22. Un système de suivi et de contrôle des activités a t-il été mis en place et a t-il permis de mettre en place des actions correctives le cas échéant ?</p> <p>23. La communication sur les conditions de gestion en interne et externe était-elle adéquate et adaptée aux différentes cibles, à savoir notamment les OSC partenaires et les porteurs de projet ?</p>
--	--

#### 4. Méthodologie de l'évaluation et organisation de la mission

##### 4.1 Méthode de collecte

La méthodologie proposée devra être présentée de façon détaillée dans la proposition technique du consultant tout en intégrant les mesures prises dans le cadre de la pandémie COVID-19.

Un déplacement dans l'ensemble des 4 Wilayas est à prévoir.

##### 4.2 Acteurs impliqués dans l'évaluation

Environ 20 interviews sont à prévoir dans le cadre de cette évaluation impliquant le personnel de HI (4 personnes), les membres du COPIL, les associations partenaires, les porteurs de projet/bénéficiaires, les réseaux de professionnel et autorités locales.

##### 4.3 Organisation de la mission

L'évaluation aura lieu au niveau des wilayas de Bouira, Khenchla, Skikda, Naama pour rencontrer les OSC de référence dont les deux co-demandeurs et à Alger pour rencontrer l'équipe HI.

L'évaluation s'organisera de la façon suivante :

- Réunion de démarrage au bureau de HI à Alger
- Revue et envoi du calendrier de mission et du cadre méthodologique (grille d'évaluation) ajustés par le consultant aux membres du COPIL sous forme d'un rapport de démarrage
- Mission de terrain incluant interviews individuels et Groupes de Discussion
- Débriefing de la mission de terrain au retour à Alger sous forme d'une présentation PowerPoint résumant la mission de terrain réalisé et les premiers résultats d'analyse
- Envoi du rapport provisoire pour relecture aux membres du COPIL
- Ajustement du rapport suite aux retours du COPIL et Finalisation du rapport
- Envoi du rapport final au COPIL

Ce CoPil sera l'instance en charge du pilotage et du suivi de cette évaluation. A ce titre il sera l'interlocuteur privilégié de l'évaluateur. Au sein de ce CoPil, La cheffe de projet DRI sera le point focal du prestataire.

## 5. Principes et valeurs

### 5.1. Politique de Protection et de lutte contre la corruption

Le/la consultante devront adhérer à l'ensemble des politiques institutionnelles d'Humanité & Inclusion : Code de conduite, politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel, la politique de protection de l'enfant, la politique sécurité, la politique de lutte contre la fraude et la corruption, la politique Genre, Age et Handicap.

### 5.2. Mesures éthiques\*

Dans le cadre de chaque évaluation, HI s'engage à faire respecter certaines mesures éthiques. La prise en compte de ces mesures dans l'offre technique est impérative :

- **Garantir la sécurité des participants, des partenaires et des équipes** : l'offre technique doit expliciter les mesures de mitigation des risques.
- **Assurer une approche centrée sur la personne / la communauté** : l'offre technique doit proposer des méthodes adaptées aux besoins du public visé (par exemple outils adaptés en cas de public analphabète / langage des signes / matériel adaptés aux enfants...)
- **Obtenir le consentement libre et éclairé des participants** : l'offre technique doit expliciter comment l'évaluateur recueillera le consentement et/ou l'assentiment libre et éclairé de ses interlocuteurs
- **Assurer la sécurité des données personnelles et sensibles tout au long de l'activité** : l'offre technique devra proposer des mesures pour la protection des données personnelles.

*\*Ces mesures pourront être adaptées à l'issue du rapport de démarrage.*

### 5.3. Autres

Au jour d'aujourd'hui, la pandémie de COVID 19 est un obstacle à la bonne réalisation de certaines activités et notamment les regroupements de personnes. Il est difficile d'anticiper la situation dans les semaines et mois à venir et de connaître au préalable les contraintes. L'évaluateur devra faire preuve de flexibilité.

Ainsi, la qualité de la prise en compte du COVID 19 dans la métrologie et le déroulé de la mission sera un critère pris en compte pour la sélection des dossiers.

## 6. Livrables attendus et calendrier proposé

### 6.1. Livrables

1. Un rapport de démarrage affinant/précisant la méthodologie proposée et la grille d'évaluation et le plan d'actions.
2. Une présentation Power Point présentant les premiers résultats, conclusions et recommandations
3. Une première version du rapport de l'évaluation.
4. Un rapport final de 20 à 30 pages maximum hors annexe comprenant l'analyse des questions évaluatives ordonnées selon les critères d'évaluation et les recommandations proposées
5. Une synthèse de 3 pages qui sera traduite en arabe et en anglais

### 6.3. Dates et calendrier de l'évaluation

Revue documentaire	2 jours
Briefing siège HI (à distance)	0,5 jours
Réunion de démarrage à Alger	0,5 jours
Préparation rapport de démarrage	2 jours
Entretien Alger	2 jours
Entretien 4 wilayas	12 jours (2 jours/wilayas+ transport)
Restitution à chaud	1 jour
Préparation rapport provisoire	5 jours
Finalisation du rapport	2 jours

La durée totale de la mission serait de 27 jours  
Cette évaluation devra avoir lieu entre Juillet et Aout2020.

## 7. Moyens

### 7.1 Expertise recherchée du ou des consultant-es

Le/ la prestataire pourra être un/e évaluateur ou un binôme d'évaluateurs. Les connaissances, compétences et expériences suivantes seront recherchées :

- Expérience démontrée dans la gestion et l'évaluation de projets financés par l'Union Européenne/ DEVCO
- Compétences/expériences en renforcement des capacités de la société civile ;
- Connaissance des problématiques d'exclusion et d'insertion socio-économique des populations vulnérables ;
- Expérience dans des projets de développement et de solidarité internationale ;
- Connaissance des réalités et des enjeux du handicap et des dynamiques d'inclusion seraient fortement appréciés ;
- Connaissance du contexte Algérien et du secteur associatif Algérien ;
- Très bonnes capacités rédactionnelles en français, la maîtrise de l'arabe est indispensable ou, à défaut, un traducteur devra être impliqué par l'évaluateur et son coût inclus dans l'offre financière.

### 7.2 Budget alloué à l'évaluation

L'offre financière proposée devra comprendre l'ensemble des frais à savoir les honoraires, l'hébergement, les frais de voyages internationaux et régionaux, les assurances, la traduction si nécessaire etc...

Le budget indicatif est compris entre 12000 et 15 000 euros.

Le paiement sera effectué en 3 tranches, 40% au démarrage, 30% à la remise du rapport provisoire et 30% à la validation du rapport final par le CoPil.

Par validation, nous entendons validation de la qualité et en aucun cas de l'appréciation du projet évalué (sur base de la grille qualité en PJ, chap. 6).



## 8. Soumission des offres

Les candidat.e.s doivent envoyer une proposition technique de maximum 5 pages respectant le format suivant :

- Une présentation portant sur le contexte et la compréhension des TDRs ;
- Une description détaillée des modalités de réalisation de la mission proposée. Cette description devra inclure une proposition de calendrier, la méthodologie proposée en référence aux objectifs, résultats et livrables attendus proposés dans les TDRs et la justification de la méthodologie proposée. A titre indicatif, cette proposition méthodologique et technique ne devra pas dépasser 5 pages.
- Un Curriculum Vitae mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes avec la mission, ainsi que des références professionnelles pour des missions similaires.
- Une proposition financière forfaitaire globale (TTC) incluant le nombre de jours de la prestation, les honoraires et frais afférents à la réalisation de l'ensemble de la mission.
- Pour les candidat.e.s venant.e.s de l'étranger : le/la consultant.e sélectionnée devra disposer d'un numéro d'identification justifiant de son statut de travailleur.se indépendant.e (n° SIREN...) et contracter sa propre assurance de voyage/rapatriement personnelle (une attestation sera réclamée au moment de la contractualisation). Il/Elle sera responsable de sa démarche de demande de visa et devra s'assurer des critères d'obtention de visa.

**Pour les candidat.e.s résident.e.s en Algérie :** Le paiement se fera en dinars algériens et l'IRG sera versé.

Les dossiers complets sont à **envoyer avant le Samedi 01 Aout 2020 par email** à Wardia HAMADI cheffe de projet, à l'adresse : [w.hamadi@hi.org](mailto:w.hamadi@hi.org), en copie à Marie Catherine Mabrut, directrice pays à l'adresse : [recrutement@algerie.hi.org](mailto:recrutement@algerie.hi.org) avec en objet : Evaluation finale projet DRI

Des demandes d'informations complémentaires pourront être envoyées **jusqu'au 29 juillet 2020** à **Wardia HAMADI, à l'adresse susmentionnée.**

---